

## Journée Pédagogique - 17 novembre 2022

Dans le cadre de la semaine de l'EPS



### Action Réflexion Echange

Quels équipements  
pour une EPS  
reconnue et quels  
leviers pour y parvenir ?

Donner envie aux  
élèves de pratiquer la  
gymnastique. Quels  
choix ?



### Déroulement de la journée

Accueil dès 9h au complexe Pierre de COUBERTIN 16 rue Pierre de COUBERTIN à Challans et visite du complexe sportif.

9h30/10h30 Présentation d'un diaporama : Un complexe sportif fédérateur en rapport avec les besoins et débat.

10h30/12h30 : atelier de pratique gymnastique. Un choix : Entrer par l'acrobatie.

12h30/13h30 : Repas au collège C. Milcendeau.

14h/16h : Atelier de pratique gymnastique.

16h/16h30 : Echange de conclusion.

**ATTENTION : Inscription jusqu'au 17 octobre inclus.  
Passée cette date, toute inscription sera impossible.**

**RAPPEL : pour s'inscrire : donner à son chef d'établissement la demande de congé pour formation syndicale / prévenir à [s2-85@snepfsu.net](mailto:s2-85@snepfsu.net).**

## CE CONGE EST DE DROIT

- ✓ Il ne peut pas être comptabilisé au même titre que les autorisations d'absence.
- ✓ **MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (page ci-dessous).  
Demande à envoyer au Recteur (ou au directeur de service) PAR VOIE HIERARCHIQUE.**
- ✓ Votre chef d'établissement ne peut pas émettre un avis défavorable et doit transmettre votre demande à la Rectrice (veillez à ce qu'il le fasse).
- ✓ Respectez les délais : demande faite au recteur au plus tard 1 mois avant le stage.

Date LIMITE POUR CE STAGE : **(1) le 17 octobre 2022**

**"A défaut de réponse expresse (du Recteur) au plus tard le 15ème jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé" (Art.3 du décret n°84.474 du 15 juin 1984)**

Si vous avez des doutes sur votre participation, posez votre demande, il sera temps d'annuler par la suite.

- ✓ Les attestations de présence demandées par l'administration vous seront remises à l'issue du stage.

**(1)SI VOUS ÊTES HORS DÉLAIS, PAS D'AUTO-CENSURE, faite tout de même la démarche.**  
Dans ce cas, envoyez, en plus de la voie hiérarchique, une copie de votre demande de congé directement au rectorat avec la mention : "copie transmise directement vu l'urgence, original suit par voie hiérarchique".

**Merci de prévenir impérativement de votre présence à [s2-85@snepfsu.net](mailto:s2-85@snepfsu.net)**

